

L'année 2020 fut singulière et restera dans nos mémoires comme étant l'année du début de la pandémie de la COVID-19 en France et du contexte sanitaire que nous connaissons depuis.

Ce contexte sanitaire et la crise économique engendrée par celui-ci pour de nombreux secteurs d'activités ont bousculé notre activité mais, et j'en suis assez fier, notre fédération régionale a su garder le cap, maintenir son activité, adapter ses actions pour les poursuivre et a ainsi eu une année 2020 intense.

Alors oui, nos liens associatifs et humains s'en retrouvent distendus et cette assemblée générale 2021 en visioconférence en est une illustration. Je ne peux qu'espérer, comme vous tous je pense, que la situation sanitaire s'améliore et permette à nos associations et nos bénévoles de se retrouver prochainement.

Je tiens à particulièrement remercier l'équipe salariée qui a su adapter ses méthodes, qui a continué à travailler à un rythme soutenu lors du premier confinement en bricolant un peu certes tout en mettant en œuvre toutes les protections disponibles. Notre investissement en matériel et en services informatiques a permis que le second confinement soit mieux vécu et le télétravail rendu plus facile.

Regardons ce qui a marqué FNE Pays de la Loire en 2020.

L'année 2020 débutait bien avec l'arrivée le 6 janvier de notre 3^{ème} salarié ; Noémie Morel, en tant que chargée de mission Eau et Littoral. Notre fédération ainsi dotée d'une nouvelle force vive a pu travailler sur les sujets liés à l'eau tout au long de l'année de manière plus efficace. Ils n'ont pas manqué : comité sécheresse, lancement des comités départementaux de l'eau, discussions sur la rédaction du pacte ligérien de l'eau, etc.

Je salue ici le soutien financier de nos partenaires le Conseil régional et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, sans qui ce nouveau poste n'aurait pas vu le jour ainsi que le soutien de l'Etat.

L'été fut riche avec en août l'action « La Loire à Vél'eau » qui a permis pendant 10 jours d'aller à la rencontre du public en bord de Loire pour le sensibiliser aux enjeux de la protection de la ressource en eau. Bravo à Noémie qui a pédalé plus de 120 kilomètres avec le vélo et la remorque mis à disposition par la société SICLE !

Notre fédération a aussi apporté un appui technique à l'animation de sensibilisation à la protection de la laisse de mer portée par FNE Vendée sur le littoral. Cette action a remporté elle aussi un franc succès.

A souligner, l'adhésion en septembre 2020 d'une 8^{ème} association à notre fédération régionale : le Groupe Chiropères Pays de la Loire. Notre mouvement associatif s'agrandit encore un peu.

Notre travail de participation au débat public s'est poursuivi en 2020 et je ne compte plus le nombre de réunion en visioconférence suivi cette année par nos bénévoles ! Économie de temps du fait qu'il

n'y ait plus de déplacement mais perte de liens entre acteurs du territoire... un juste milieu sera à trouver un jour.

Je me permets évoquer le renouvellement du comité de bassin Loire Bretagne en fin d'année et la nomination de deux représentantes de FNE Pays de la Loire, Régine Bruny et Marie Mézière Fortin. Je tiens à saluer ces prises de fonction au nom de notre fédération régionale et l'abnégation de ces deux bénévoles dans cette instance.

Questions dossiers, nous avons encore été servi : recours gagnés contre les arrêtés préfectoraux Zone de Non Traitement le long des cours d'eau, incendie GDE à Montoir de Bretagne pendant le premier confinement, période où l'arrachage de haies en Pays de la Loire a particulièrement été actif ce qui nous a poussé à réagir après des services de l'État et des collectivités. D'autres dossiers ont été sous le feu des projecteurs de la presse régionale : aménagement de la zone du Carnet et projet de méthanisation de Corcoué-sur-Logne en Loire-Atlantique, Aprochim en Mayenne, port de Brétignolles-sur-Mer en Vendée où un moratoire a été décidé en juillet 2020 permet d'espérer le réexamen et l'abandon du projet. Autant de dossiers suivis depuis plusieurs années et qui ont continué à animer nos actions.

Je finirai ce rapport moral en vous parlant de notre outil fédéral Sentinelles de la nature. Développé depuis début 2019 en Pays de la Loire, cet outil a pris ses marques en 2020. Grâce à l'appui salarié nous avons pu constituer un réseau de sentinelles et de référents en Pays de la Loire. Les alertes reçues ont été nombreuses et leurs résolutions sont souvent le fruit d'un travail inter-association. Je salue ici l'implication de ceux qui font vivre cet outil et j'encourage l'ensemble des associations membres à s'y intéresser afin de continuer à le faire connaître et le faire vivre.

Jean-Christophe GAVALLET
président de FNE Pays de la Loire